



Les abeilles butinent, protégeons-les !

Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires



1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
2. Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".
3. Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
4. **Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

Source : DGAL-SDQPV – avril 2015

Pois

RESEAU 2014 - 2015

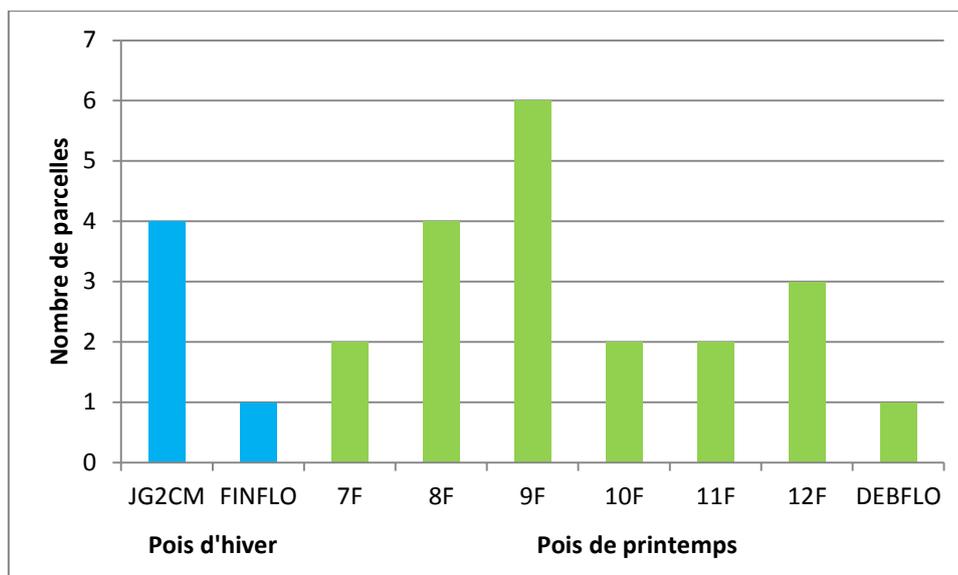
Les données sont actuellement collectées à partir de 31 parcelles comprenant 7 parcelles de pois d'hiver et 24 parcelles de pois de printemps.

Pour ce BSV, les observations ont été réalisées sur 5 parcelles de pois d'hiver et 20 parcelles de pois de printemps.

STADE DES POIS

Pois d'hiver : les parcelles observées sont majoritairement au stade jeunes gousses 2 cm.

Pois de printemps : les parcelles observées sont entre le stade 7 feuilles et début floraison.



JG2CM : jeune gousse 2 cm : les gousses sont apparues et mesurent 2 cm de long (photo en annexe)

PUCERONS VERTS DU POIS (*ACYRTHOSIPHON PISUM*)

Contexte d'observations

La présence de pucerons verts du pois a été observée sur 4 parcelles de pois d'hiver et 6 parcelles de pois de printemps (note 1 correspondant à 1 à 10 pucerons par plante).

Période de risque

La période de risque pour le puceron vert du pois s'étend du **stade 10 feuilles – début de floraison à 2-3 semaines après la fin floraison**.

Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité est atteint lorsqu'on dénombre **une dizaine de pucerons** par plante (note 1) (moyenne sur un comptage de 10*4 plantes par parcelle).

En présence d'auxiliaires, renouveler le comptage afin de définir si ces auxiliaires peuvent maîtriser la présence des pucerons.

Analyse de risque

La présence des pucerons s'est intensifiée depuis la semaine dernière.

Les parcelles de pois d'hiver et de printemps ayant atteint le stade 10 feuilles doivent faire l'objet d'une surveillance attentive de la présence de pucerons verts.

Les auxiliaires doivent également être identifiés et suivis afin de permettre une analyse plus précise du risque pucerons.

Vous trouverez en annexe du [BSV protéagineux n°7](#) une description de cet insecte.



Abonnez-vous **gratuitement**
aux BSV de la région Centre

<http://bsv.centre.chambagri.fr>



TORDEUSES DU POIS (*CYDIA NIGRICANA*)

Contexte d'observations

Des tordeuses ont été capturées sur deux parcelles de pois d'hiver (moins de 10 captures cumulées par parcelle).

Période de risque

La période de risque pour la tordeuse du pois s'étend de **début floraison à fin floraison**.

Seuil de nuisibilité

Pour l'alimentation humaine ou pour un débouché semence, le seuil de nuisibilité est atteint lorsque l'on dénombre plus de **100 captures cumulées depuis le début de floraison**.

Pour l'alimentation animale, des seuils plus élevés sont tolérés, l'incidence sur le rendement étant faible. Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque l'on dénombre plus de **400 captures cumulées depuis le début de floraison**.

Analyse de risque

Peu de parcelles de pois de printemps ont atteint la période de risque. Attention, les pièges à tordeuses doivent être placés dans les parcelles au stade 12 feuilles.

Les pois d'hiver ont atteint la période risque.

Les pièges placés dans les parcelles de pois doivent être relevés régulièrement pour suivre l'arrivée des tordeuses du pois.

Vous trouverez [ici](#) une note sur la tordeuse du pois, publiée le 31 mars 2015.

BRUCHES DU POIS (*BRUCHUS PISORUM*)

Contexte d'observations

Les parcelles de pois d'hiver ont atteint le stade jeunes gousses 2 cm, période de risque pour la bruche.

Période de risque

La période de risque pour la bruche du pois s'étend du **stade jeunes gousses 2 cm à fin floraison**.

La vigilance doit être renforcée dès que les températures atteignent **20°C deux jours consécutifs** pendant cette période.

Analyse de risque

Les pois de printemps n'ont pas atteint la période de risque.

Les pois d'hiver ont atteint la période risque.

Le temps chaud de ces derniers jours a pu être favorable à l'activité des bruches. En revanche, le refroidissement prévu pour les prochains jours devrait limiter leur arrivée.

Les parcelles de pois d'hiver qui ont atteint le stade jeunes gousses 2 cm doivent faire l'objet d'une surveillance attentive de la présence de bruches du pois.

Vous trouverez en annexe du [BSV protéagineux n°8](#) une description de cet insecte.

AUTRES RAVAGEURS

Des attaques **d'oiseaux** ont été signalées sur 2 parcelles de pois de printemps.

ASCOCHYTOSE DU POIS (*ASCOCHYTA PINODES*)

(Anciennement nommée Anthracnose)

Contexte d'observations

La présence de la maladie a été signalée sur les 4 parcelles de pois d'hiver, principalement sur la partie inférieure, mais elle atteint également la partie supérieure de certaines plantes.

On signale que 30% à 50% de la partie inférieure des plantes sont touchés sur deux parcelles ; au-delà de 35%, l'attaque est considérée comme grave et l'impact sur le rendement est quasi certain.

La maladie est également observée sur 2 parcelles de pois de printemps, sur la partie inférieure des plantes (5% à 15%).

Période de risque

Les symptômes doivent être surveillés :

- Sur le pois d'hiver, de la levée jusqu'à la fin du stade limite d'avortement
- Sur le pois de printemps, du stade 9 feuilles jusqu'à la fin du stade limite d'avortement

Analyse de risque

La maladie semble avoir peu évolué depuis la semaine dernière.

La maladie progresse par temps doux et humide, du bas vers le haut de la plante.

La surveillance des parcelles de pois d'hiver ainsi que celles de pois de printemps ayant dépassé le stade 9 feuilles doit se poursuivre de manière attentive.

Vous trouverez une description de la maladie en annexe.

MILDIU DU POIS (*PERONOSPORA PISI*)

Contexte d'observations

La présence de la maladie a été observée sur 3 parcelles de pois d'hiver ainsi que sur 2 parcelles de pois de printemps (traces), en contamination secondaire.

La maladie a également été observée sur une parcelle de pois de printemps en contamination primaire, sur 30% des plantes.

Période de risque

Le Mildiou du pois doit être observé :

- De la levée jusqu'au stade 8 feuilles pour les contaminations primaires
- Du stade 9 feuilles au stade limite d'avortement pour les contaminations secondaires.

Analyse de risque

Un traitement de semence approprié permet d'éviter les contaminations primaires.

Les contaminations secondaires semblent avoir peu progressé depuis la semaine dernière.

La surveillance des parcelles de pois d'hiver doit être poursuivie, ainsi que les parcelles de pois de printemps ayant atteint le stade 9 feuilles.

BOTRYTIS (*BOTRYTIS CINEREA*)

Contexte d'observations

La présence de la maladie a été observée sur 1 parcelle de pois d'hiver.

Période de risque

Les symptômes doivent être surveillés à **partir des premières chutes de pétales, donc de la floraison jusqu'à la fin du stade limite d'avortement.**

Analyse de risque

Le champignon est porté par les pétales qui, en tombant sur les jeunes gousses, provoquent la contamination de ces dernières. On observe alors le développement d'une pourriture grise sur la gousse ; les feuilles et les tiges peuvent également être contaminées par ce même biais.

La maladie se développe par temps humide et des températures supérieures à 18°C.

Les parcelles de pois d'hiver doivent faire l'objet d'une surveillance pour cette maladie, ainsi que les parcelles de pois de printemps en floraison.

BACTERIOSE DU POIS (*PSEUDOMONAS SYRINGAE*)

Contexte d'observations

La présence de la maladie a été signalée sur des parcelles de pois d'hiver et de printemps.

Période de risque

Le pois d'hiver est particulièrement exposé à la bactériose ; les symptômes s'observent à l'occasion de gelées survenant après une période douce et pluvieuse, **entre février et avril**, à partir du **stade 5-6 feuilles.**

Il n'existe pas à ce jour de solution pour cette maladie.

AUTRES MALADIES DU POIS

L'oïdium et la rouille sont absents des parcelles de pois observées.

Féveroles

RESEAU 2014 - 2015

Les données sont actuellement collectées à partir de 2 parcelles, comprenant 1 parcelle de féveroles d'hiver (LE SUBDRAY, 18) et 1 parcelle de féveroles de printemps (CHATEAUROUX, 36).

Pour ce BSV, aucune observation sur la féverole n'a été réalisée.

L'absence de parcelles observées ne permet pas de réaliser une analyse du risque sur féveroles en région Centre : nous allons cependant vous indiquer dans ce BSV les principaux ravageurs et maladies que vous devez surveiller dans vos parcelles.

PUCERONS NOIRS DE LA FEVE (*APHIS FABAE*)

Période de risque

La période de risque pour le puceron noir de la fève s'étend du **stade 10 feuilles – début de floraison jusqu'à la fin du stade limite d'avortement.**

Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque **10% des tiges portent un manchon d'au moins 1 cm.**

En présence d'auxiliaires, renouveler le comptage afin de définir si ces auxiliaires peuvent maîtriser la présence des pucerons.

Analyse de risque

Les parcelles de **féveroles ayant atteint le stade 10 feuilles** doivent faire l'objet d'une surveillance attentive de la présence de pucerons noirs.

Les auxiliaires doivent également être identifiés et suivis afin de permettre une analyse plus précise du risque pucerons.

Vous trouverez en annexe du [BSV protéagineux n°9](#) une description de cet insecte.

BRUCHES DE LA FEVE (*BRUCHUS RUFIMANUS*)

Période de risque

La période de risque pour la bruche de la fève s'étend du **stade jeunes gousses 2 cm à fin floraison.** La vigilance doit être renforcée dès que les températures atteignent **20°C deux jours consécutifs** pendant cette période.

Analyse de risque

Les parcelles de **féveroles qui ont atteint le stade jeunes gousses 2 cm** doivent faire l'objet d'une surveillance attentive de la présence de bruches de la fève.

Vous trouverez en annexe du [BSV protéagineux n°9](#) une description de cet insecte.

ASCOCHYTOSE DE LA FEVEROLE (*ASCOCHYTA FABAE*) (Anciennement nommée Anthracnose)

Période de risque

Les symptômes doivent être surveillés :

- Sur féveroles d'hiver, à partir du stade 5-6 feuilles
- Sur féveroles de printemps, à partir du début floraison

Analyse de risque

La maladie progresse par temps doux et humide, du bas vers le haut de la plante.

Les parcelles de féveroles doivent faire l'objet d'une surveillance attentive de cette maladie, un temps plus humide étant annoncé pour les jours à venir.

Vous trouverez une description de la maladie en annexe.

BOTRYTIS DE LA FEVEROLE (*BOTRYTIS FABAE*)

Période de risque

Les symptômes doivent être surveillés :

- Sur féveroles d'hiver, à partir du stade 5-6 feuilles
- Sur féveroles de printemps, à partir de la floraison

Analyse de risque

Un temps humide et doux est favorable au développement de la maladie.

Les parcelles de féveroles doivent faire l'objet d'une surveillance attentive de cette maladie, un temps plus humide étant annoncé pour les jours à venir.

ROUILLE DE LA FEVEROLE (*UROMYCES FABAE*)

La rouille sur féverole est relativement fréquente et préjudiciable ; elle provoque le dessèchement accéléré des plantes.

Période de risque

Les symptômes doivent être surveillés à partir de **la mi-floraison, jusqu'au début de la maturité physiologique** de la plante.

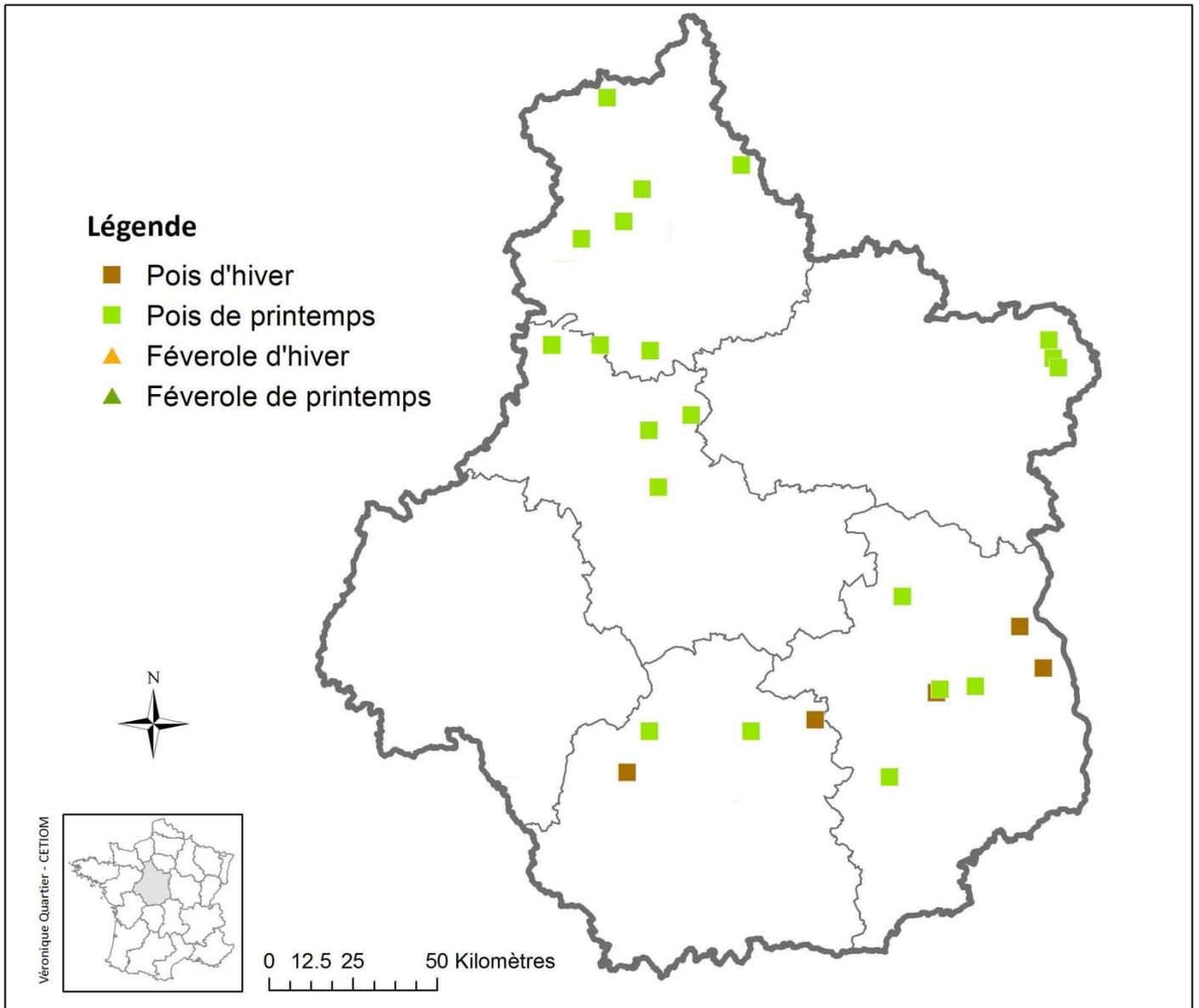
Analyse de risque

Les parcelles de féveroles en fleurs doivent faire l'objet d'une surveillance attentive de cette maladie.

Vous trouverez une description de la maladie en annexe.

Annexes

Localisation des observations Réseau Pois Protéagineux 2015



L'ascochytose du pois (anciennement anthracnose)

L'Ascochytose est la maladie fongique aérienne la plus préjudiciable sur pois, en particulier sur pois d'hiver du fait de son cycle plus long.

Elle est dû à trois agents, qui peuvent être présents simultanément ou individuellement :

- *Dydimella pinodes*
- *Phoma medicaginis* var *pinodella*
- *Ascochyta pisi*

La maladie progresse du bas vers le haut de la plante, affectant tous les organes.

On observe des nécroses brun violacées sur tige ainsi que des ponctuations noires sur feuilles et gousses. Ce champignon peut progresser rapidement en cas de pluies répétées sur les étages supérieurs (effet splashing).

En cas de forte pression, la maladie a un impact à la fois sur le nombre grains/m² (réduction du nombre d'étages mis en place) et sur le PMG (jusqu'à 20% de pertes).

Les symptômes doivent être surveillés :

- Sur le pois d'hiver, depuis la levée jusqu'à la fin du stade limite d'avortement
- Sur le pois de printemps, du stade 9 feuilles jusqu'à la fin du stade limite d'avortement



A.MOUSSART - CETIOM

L'ascochytose de la féverole (*Ascochyta fabae*) (anciennement anthracnose)

L'Ascochytose est une maladie fongique aérienne qui peut être préjudiciable sur féverole, particulièrement sur féverole d'hiver du fait d'un cycle plus long.

Elle provoque des tâches cendrées type « brûlures de cigarettes » avec la présence de ponctuations noires (pycnides correspondant aux organes de fructification) sur les feuilles, des tâches brunes allongées sur les tiges avec des pycnides plus disséminées, et des nécroses sombres couvertes de pycnides sur les gousses.

Les symptômes doivent être surveillés :

- Sur la féverole d'hiver, depuis le stade 5-6 feuilles
- Sur la féverole de printemps, à partir de la floraison



A.MOUSSART - CETIOM

La rouille de la féverole (*Uromyces fabae*)

La rouille est une maladie foliaire de la féverole, qui est provoquée par le champignon *Uromyces fabae*. La maladie se manifeste sur les feuilles sous forme de pustules (petites taches ponctiformes qui déchirent l'épiderme à maturité) de couleur brun rouge auréolées d'une partie plus claire. Ces pustules finissent par recouvrir la totalité du feuillage et parfois des tiges, provoquant un dessèchement accéléré des plantes. C'est la **maladie la plus fréquente et la plus préjudiciable sur féverole**. Ce champignon provoque souvent de fortes diminutions de rendement (jusqu'à 25 q/ha dans les situations les plus graves) et touche toutes les zones de production de féveroles.

Il faut observer de Mi Floraison jusqu'à début Maturité Physiologique. La maladie se développe généralement très rapidement lorsque les températures sont élevées.

